



District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie - BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03 58 43 00 60 / e-mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

COMITÉ DE DIRECTION

PV40 CD 7

PV téléphonique du Bureau du Comité de Direction

du District de l'Yonne de Football du 10 octobre 2022

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : Mme BRUNET Florence, MM. AMARAL Dominique, SABATIER Patrick,

Excusé : Mr TRINQUESSE Jean Louis.

Invité : M. Stéphane MOREL

Début de la réunion : 12h00

Carnet de Famille :

Le Bureau adresse ses sincères félicitations à :

- Patrick SABATIER pour sa médaille de bronze Jeunesse et Sports.

Le Bureau adresse ses sincères condoléances à :

- La famille FAYADAT pour le décès de leur sœur et tante.
- Céline ROUPLY, membre de la commission de mixité et de bénévolat, pour le décès de son papa
- Jean-Baptiste LUCIEN, club de Joigny, pour le décès de son épouse

Commission Départementale de l'Arbitrage

Les arbitres auxiliaires ayant satisfait à l'obligation de recyclage le 29 septembre 2022 sont nommés arbitres auxiliaires pour la saison 2022-2023 :

- ARRIETA Eric (club de St Sérotin)
- BEAU Stéphane (club du Mont St Sulpice)
- CHATON Philippe (club du Stade Auxerrois)
- CLUZAUD Jean-Pascal (club de Joigny)
- FOSSET Franck (club de Joigny)
- GOMES Sylvain (club de St Sérotin)
- GUGLIERMINGOLI Olivier (club d'Asquins Montillot)
- LE GAC Jacques (club de St Sérotin)
- ODABAS Mesut (club de Varennes)

Le Bureau du Comité Valide la nomination :

- **Arbitre District Senior**
 - GARCIA Jean-Luc
 - HOUCHOT Ludovic
 - MAZZA Léa
 - PHAN Hien
 - GOUOT Corentin

- **Jeune arbitre District**
 - JOSSIER Loris

Absences d'arbitre

Le Bureau du Comité de Direction note les absences des arbitres désignés du 1^{er} septembre au 2 octobre 2022.

Après demande d'explications aux arbitres concernés (copie aux clubs d'appartenance), le Bureau du Comité de Direction fait application des sanctions prévues à l'article 5.18 de l'Annexe 1 de l'Agenda du District (décision du Comité de Direction du 7 juin 2022) :

Rudy GUICHETEAU	application 5.18 (2x30 € au débit du compte arbitre)
Samuel DANNOUX	application 5.18 (2x30 € au débit du compte arbitre)
Evan LAMBERT	application 5.18 (3x30 € au débit du compte arbitre)

Commission Sportive

Match n°25174992 du 25/09/2022 / CHAMPLOST – COULANGES LA VINEUSE / Coupe de l'Yonne :

- Dossier transmis par la commission sportive
- Considérant que l'arbitre de la rencontre a fait une mauvaise interprétation des règlements de la Coupe de l'Yonne (Article 4) en faisant jouer des prolongations
- Le Bureau du Comité de Direction annule le résultat de la rencontre et dit ce match à rejouer
- Transmet à la commission sportive pour suite à donner

Match n°25175004 du 25/09/2022 / SENS FP 2 – AUXERRE STADE 3 / Coupe de l'Yonne :

- Dossier transmis par la commission sportive
- Considérant l'observation d'après-match du capitaine de l'équipe de Sens FP concernant le changement d'arbitre assistant à la 46^{ème} minute,
- Considérant que ce changement d'arbitre-assistant a été constaté par l'arbitre et les deux équipes en présence,
- Le Bureau du Comité donne match perdu par pénalité à l'équipe Auxerre Stade 3 au bénéfice de l'équipe de Sens FP 2, score : Sens FP 2 = 3 buts, – Auxerre Stade 3 = 0 but
- Transmet à la commission sportive pour suite à donner

Amendes

Absence à l'assemblée générale des arbitres :

- Mail de Mme Chahimaa ALLOUCH : à la vue des éléments fournis par Mme ALLOUCH, le Bureau du Comité de Direction annule l'amende infligée et demande au secrétariat en charge de la comptabilité de créditer le compte du FC Sens de la somme de 80 €.
- Appel téléphonique du Club de Sens FP concernant l'amende infligée suite à l'absence de M. GUICHETEAU : à la vue des éléments fournis par le club, le bureau du Comité de Direction maintient l'amende infligée.

Commission d'Appel

Lors du Comité de Direction du 1^{er} septembre 2022, les membres chargés de faire appel au nom du Comité de Direction en cas d'appel disciplinaire ont été désignés. Il s'agit de Mme Catherine BOLLEA et de Monsieur Thierry RENAULT.

Activités des clubs

Le Président informe le Bureau que la commission régionale des statuts règlements et obligations des clubs a réactivé l'affiliation du club du FJ SAINTS.

Les services informatiques ont procédé à cette opération.

Dotation Nike FFF

Le Président informe que 16 clubs de l'Yonne n'ont pas commandé de dotation Nike via les bons offerts par la FFF. Cela représente encore 6 650 € de disponible pour les clubs.

Une relance auprès des clubs concernés sera faite cette semaine et le Bureau du Comité de Direction incite les clubs qui n'ont pas profité de ces bons à se connecter au plus vite sur la plateforme électronique dédiée au plus tard avant le 31/10/2022.

Bons d'essence FFF

Le Président informe que des cartes d'essence FFF via le partenariat national avec Intermarché seront livrées pour les clubs de l'Yonne y bénéficiant, représentant une somme de 48 000 €. Ces derniers vont recevoir l'information via un mail de la FFF.

Identité visuelle du District de l'Yonne

Suite à la présentation des projets de nouvelles chartes graphiques lors du dernier Comité de Direction, le président présente le logo retenu pour la nouvelle identité du District de l'Yonne.

Informations / Questions diverses

- Pour l'Assemblée Générale de la ligue qui se déroulera le samedi 22 octobre 2022 à Dijon, une délégation icaunaise au départ d'Auxerre est organisée avec l'utilisation du mini-bus du District.

Sections Sportives

Le Trésorier informe le Bureau du Comité de Direction des correspondances des sections sportives de TONNERRE et SENS.

Une réponse sera apportée à chacune d'entre elles.

Fin de la réunion : 13h30

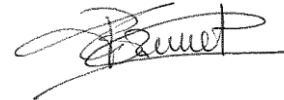
Le Président du District de l'Yonne de Football

Christophe CAILLIET



La Secrétaire de séance

Florence BRUNET



« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »